

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 19 décembre 2017 à 20h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes BILLOUD, SIGNORET, PARENT et COULON, Mrs PANNETIER, REVILLON, PRUDENT et GUILLEMIN

Excusés : Mr LAMY-PERRET et Mme CHABRIDON

Mme BILLOUD est désignée secrétaire de séance

Le Compte-rendu du 05 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Mme le Maire donne lecture du rapport de la CLECT qui a estimé le coût du transfert des compétences « aire des gens du voyage » et « zones d'activités économiques » à la Communauté de Communes.

Le coût annuel de ces transferts, composé des charges de fonctionnement, d'investissement et des charges indirectes, a été estimé à 64 973,46 € pour l'aire des gens du voyage et provisoirement à 807,83 € pour les ZAE (dossier en cours d'étude quant à la détermination de certaines zones).

Le Conseil à l'unanimité des membres présents, valide ce rapport.

Relevé des radars pédagogiques

M. GUILLEMIN a récupéré les données du radar situé dans la descente de Viré.

Ce rapport démontre que sur la journée et la nuit, la vitesse moyenne se situe entre 40 et 60 km à l'heure.

Les plus grandes vitesses se situent entre 3 et 5h du matin.

Ces chiffres méritent d'être nuancés dans la mesure où le radar commence à estimer la vitesse hors agglomération, là où la circulation est limitée à 70.

Un relevé sera effectué sur l'autre radar à hauteur de gamma Therm

Bâtiment de l'école

Le service des Domaines ne fait plus d'estimation telle que celle demandée.

Il a donc été demandé au notaire de la commune de procéder à une estimation du bien. Celle-ci se fera début janvier 2018

Questions diverses

Ecole de Viré : le Conseil d'Ecole de Viré réuni le 18 décembre 2017, a voté majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le compte rendu de ce Conseil d'Ecole sera transmis à l'Inspection d'Académie qui statuera in fine.

Association des Nuisances des Infrastructures du Val de Saône : Cette association a réalisé des mesures de bruit (SNCF, autoroute) sur la commune de Fleurville. Les résultats seront communiqués ultérieurement par l'Association.

SIVOM : La chaudière du gymnase a été changée pour un coût de 22 041 €. Un filet sera également posé pour le hand ball pour un coût de 6 616 €.

Syndicat des eaux : 2 membres ont été remplacés suite démission.

Syndicat de cylindrage : Il sera dissous au 31.12.2017, à la demande du Préfet de Saône et Loire.

2 employés ont été reclassés. Il en reste un, en cours de reclassement.

SYDELS : suite au décès de son Président, M. Douarre, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Jean Paul AUCAGNE de Clessé et ancien 1° Vice Président, a été élu Président.

Recensement- population de Fleurville : les populations légales de Fleurville rentrant en vigueur au 01.01.2018 ont été notifiées à la commune :

Ces populations légales sont ainsi constituées de :

- 506 habitants pour la population municipale
- 9 habitants pour la population comptée à part (personnes rattachées d'office à la commune)
- Soit 515 habitants pour la population totale

Vœux du maire : ceux-ci auront lieu le 06 janvier à 19h00.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 25 janvier 2018 à 20 heures.

Le Maire
Patricia CLÉMENT